

## **ENCOURAGEMENTS ET RÈGLEMENTS**

### **RÈGLEMENTATION GOUVERNEMENTALE**

Certaines importations de denrées telles que les oeufs (dans leurs coquilles ou non) sont soumises à des droits de douane. Toutes les importations de boissons alcooliques font également l'objet de droits de douane, qu'il s'agisse de taxes intégrales, préférentielles ou d'accise.

L'usage de certains agents chimiques ou de conservation est interdit dans le cas de certaines catégories d'aliments.

### **POLITIQUE DE PRÉFÉRENCE LOCALE**

Afin d'accroître la concurrence dans le secteur alimentaire, le gouvernement de Singapour autorise les compagnies étrangères à détenir la totalité des intérêts d'entreprises de Singapour.